

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021-2022**  
**École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle**  
**2 septembre 2021 – 18h30 (Zoom)**

**Étaient présents en ligne :** Nenette Sukakumu, Laurent Rimbault, Dominique Gratton, Marie-Pierre Boucher, Luc Guillemette, Masum Ahmed, Sabrina Goudjili, Vivianne Maréchal, Émilie Gauthier, Pierre-Luc Gagnon, Marianne Charland, Marc Antier, Valérie Roy, Jean-François Rochefort, Binh An Vu Van, Nancy Ruel, Laetitia Maldonado, Carla Braga, Chantal Brais, Camille Robillard, Hélène Fortin, Mélissa Labrecque, Jean-Sébastien Graham, Thi Anh Dao Bui, Fatoumata Nabé, Nathalie Flore Samgue, Jean-François Doucet, Phalide Dieujuste, Yvan Bergeron, Anne-Marie Levasseur, Anne-Élodie Fontaine, Annie-Sara Lemieux Mc Clure, Théodore Théodore, Marilyn Houle-Péloquin, Elyse Jolette, Alladoumadi Yamtora, Fatoumata Diariou Sall, Rémi Nadeau, Elise Paul-Hus, Laetitia Valmy, Marie-Claude Larivière, Caroline Turcot, Meriem Marouf, Sophie Tremblay, Béatrice Pierre, Alex Payette, Sylvie Moisan et Julia Rosales

**1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Ouverture à 18h33

**2- Nomination d'un secrétaire et d'une présidente d'assemblée**

Marie-Pierre Boucher sera secrétaire et Anne-Marie-Levasseur sera présidente d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

**3- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Chantal Brais

Appuyé par Laurent Rimbault

**4- Adoption du Procès-verbal de l'AGA du 3 septembre 2020**

Proposé par Laurent Rimbault

Appuyé par Chantal Brais

**5- Présentation de la direction et orientations pour l'année 2021-2022**

La vision de M. Bergeron en est une de collaboration. Les pratiques collaboratives sont essentielles pour créer les conditions gagnantes pour la réussite de tous les élèves. Afin de faire avancer les projets et l'école, la critique constructive est de mise car c'est la meilleure façon de trouver des pistes de solutions efficaces répondant aux besoins des élèves.

## 6- Présentation des différents comités

- Rôles, fonctions et rapport 2020-2021 des comités suivants :

### 6.1 - Conseil d'Établissement (CÉ)

Une vidéo explicative du fonctionnement du CÉ est diffusée. Mme Levasseur relève les points saillants du bilan qu'elle a présenté en juin dernier. Ce dernier est d'ailleurs disponible sur le site de l'école, dans la section CÉ.

### 6.2 - Comité de parents du CSSDM

Bien que le CA du CSSDM soit sous tutelle, il est en fonction. Un parent de chacun des CÉ des 200 écoles du CSSDM peut siéger sur ce comité, dont les rencontres ont lieu à une fréquence de 6 semaines environ.

### 6.3 - Organisme de Participation des Parents (OPP)

Mme Houle-Péloquin explique que l'objectif premier de l'OPP est de créer un milieu de vie stimulant, divertissant et inclusif, ancré dans le quartier. Durant l'année précédente, l'OPP a vendu des paniers de légumes bio, a organisé un marché de Noël, a publié un livre de recettes et a effectué une corvée de nettoyage à l'avant de l'école.

### 6.4 - Comité Aménagement Cour d'École (CACÉ)

Le comité a été formé officiellement en octobre 2020. Constitué uniquement de parents au départ, quatre membres du personnel de l'école y siègent maintenant. Cette collaboration est sine qua none pour l'avancement du projet. Durant l'année, les membres du comité ont réalisé 3 sondages, qu'ils ont fait passer aux parents, aux membres du personnel de l'école et aux élèves pour connaître les besoins et les idées de tous. Ils ont aussi organisé une campagne de financement avec des produits de l'érable. Les membres ont commencé à faire des demandes de commandites à diverses fondations et compagnies et sont en contact avec le SRM du CS ainsi qu'avec les différents paliers politiques. Afin de faciliter l'obtention de commandites, un plan d'aménagement de la cour sera fait par une firme de paysagistes urbains durant l'été.

## 7- Élections

### 7.1 – Approbation de la nomination du président et de la secrétaire d'élections

Proposé par Chantal Brais

Appuyé par Laurent Rimbault

7.2 – Nombre de représentants des parents à élire au CÉ (4 postes) et durée des mandats (3 mandats de deux ans, 1 mandat d'un an), 2 à 6 postes de parents substitués

7.3 – Procédures de mises en candidature et d'élection – via Zoom  
(Élections nécessaires si plus de candidats que de postes à combler)

7.4 – Élection ou nomination des parents au CÉ et des substitués (minimum 2)

3 membres substitués : Marilyn Houle-Péloquin, Laurent Rimbault et Anh-Dao Bui

4 nouveaux membres : Anne-Marie Levasseur, Laetitia Maldonado, Anne-Élodie Fontaine, Rémi Nadeau

7.5 – Élection ou nomination du représentant au Comité de parents et de son substitut (doivent être membres du CÉ)

Anne-Marie Levasseur sera la représentante

7.6 – Appel aux bénévoles pour l'OPP, le CACÉ et le CRB.

OPP : Mme Beauchemin et Mme Samgue

CACÉ : Marc Antier (Parent), Nathalie Denis (Gestionnaire du SDG) et Virginie Dufour-Tucker (enseignante)

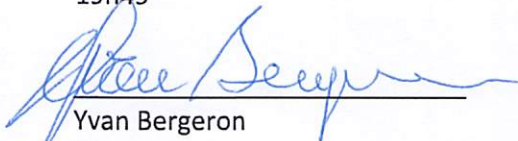
CRB : Laetitia Maldonado et Marilyn Houle Péloquin

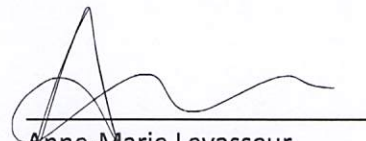
8- Questions de l'assemblée

Aucune question

9- Levée de l'assemblée

19h49

  
Yvan Bergeron  
Directeur

  
Anne-Marie Levasseur  
Présidente sortante du CÉ